



Journal N° 436
Réunion du jeudi 03 Mars 2022

www.residencedubief.com

Nom & prénom	Fonction	Pointage/ Pouvoir	Approbation PV	Nom & prénom	Fonction	Pointage/ Pouvoir	Approbation PV
PASTEAU Laurent	Président	Présent		FRANCART Jean-Luc	Vice-président	Abs / Laurent	
BOUCARD Philippe	Secrétaire adjoint	Présent		DE VRIES Pascal	Conseil	présent	
VASSEUR Claudine	Trésorière Générale	Présente		NOZIERES Mireille	Conseil	Présente	
COUDRAIN Christophe	Secrétaire Général	Présent		PELOUAS Jacqueline	Conseil	Abs/ Christophe C.	
GUIMONET Fadila	Trésorière adjointe	Abs		SIGUIER Paul	Conseil	Présent	
MONTES Audrey	Auditrice	Présente		IMBERT E./ SANCHEZ O.	Auditeurs	ABS	
PINSARD Dominique	Auditeur	Présent		Christian Goupy	Auditeur	Présent	

Début de séance à 18h35 (réunion en salle)

DATE LIMITE DES VOTES – 10/04/2022 – 18 h 00

Merci de nous retourner le formulaire de vote – ce dernier est également disponible sur le site du Bief

http://www.residencedubief.com/ag_2022_712.htm

1. Election du Président de Séance

Président de Séance : Ph. Boucard

Invité à ce conseil : Sébastien Nozières

Auditeur libre : Dominique Pinsard (candidat potentiel au conseil)

2. Approbation des PV

Le PV 435 est approuvé et sera collé dans le cahier par Jacqueline. Le fait en présentiel a permis au conseil de signer les documents en retard (les PV des derniers conseils).

3. Exposé de la requête de l'invité du conseil

Le problème exposé aux membres du conseil porte sur le déploiement de la fibre dans certaines maisons.

Sébastien Nozière fait partis des quelques personnes connectées sur la première installation de la fibre optique. Cette installation opérée et encadrée par Covage a été réalisée bien avant la convention mise en place entre l'ASLRB et Orange. Celle-ci a été réalisée sans autorisation de l'ASLRB. Quelques maisons ont, à cette époque, bénéficié de cette installation via un opérateur tel que Knet. De fait cette installation n'est que partiellement opérationnelle et à vocation à être abandonnée car nous disposons d'une convention opérationnelle et maintenue avec Orange. Cependant, le câblage et les connexions en place ne permettent pas à Orange de faire la bascule sur son infrastructure. Une action est cours au niveau du conseil afin de faire retirer et/ou abandonner cette infrastructure. Mais entre-temps, le conseil va renseigner le dossier afin que l'opération de transfert vers un « autre » opérateur (compatible de l'infrastructure Orange – soit les « grands » opérateurs) soit possible à cout terme.

Covage est en accord pour libérer cette infrastructure qu'elle a du mal à gérer mais qui est aussi « non » autorisée. Cependant, dans les actions du conseil, il reste à identifier les 3 dernières connexions sur cette dorsale Covage (action en cours).

Le dossier de déploiement de la FO Orange est en cours de récupération et de « distribution » afin de pouvoir suivre les actions de raccordement. Au regard, des différents prestataires et des éléments de FO installés, il est difficile pour les membres du conseil de suivre l'intégralité des actions individuelles.

4. Situation des comptes

a) Recouvrement des charges

Avance	160 €
Retard	320 €

b) Recettes et dépenses

	Recettes	Dépenses hors provisions
Mois : Février 2022	7 000 €	4 406.91 €
Année 2022	13 960€	6 062.47 €

5. Préparation de l'AG 2022

a) Organisation AG2022

Important : NOTRE assemblée générale 2022 sera réalisé par correspondance. Cette organisation a été choisie suite à la situation COVID et des suites peu connues à date. L'organisation dans la salle et donc en espace restreint était, au moment de statuer et d'organiser cette AG, encore à ce jour incertain.

Cette AG et sa réussite nécessitent donc l'implication et la participation de tous.

Rappel de la prochaine échéance : **10 Avril 2022 – DATE LIMITE DE VOTES** (dépôt au 1 bis square Duparc)

La convocation à l'AG devra être distribuée avec une contre signature. Nous nous laissons un délai de distribution d'une semaine. Pour ceux qui n'auront pu être distribués, le conseil se réunira afin de procéder aux envois par lettre recommandée avec accusé de réception.

Discussion autour de l'organisation du pot de bienvenu des nouveaux résident. Le pot est ouvert à tous et cela sera indiqué dans l'invitation à faire, imprimer et distribuer. La date retenue est le 12 mars 2022 (11 :30 à 13 :00).

6. Dossier : Travaux non conformes au cahier des charges de la résidence réalisés par un résident.

Le dossier suit son cours.

7. Compte-rendu des responsables de commission

(Responsable en premier suivi des personnes présentes dans la commission)

a) Espaces Verts C. Goupy, P. Boucard, M. Nozières, C. Vasseur, P. Siguier, E. Imbert)

Nous avons de nouveau des problèmes avec le tracteur. Le ressort de rappel (tendeur de direction) est cassé encore une fois. Des solutions ont été recherchées à plusieurs reprises. Cependant, les ressorts cèdent régulièrement. Les nouveaux ressorts sont arrivés chez Duport.

Un enlèvement de véhicules a été demandé pour le square Paul Dukas. Le scooter est parti et il reste un véhicule.

Un véhicule stationne régulièrement sur les espaces verts à l'entrée du square Paul Dukas. De nouveaux poteaux vont être installés. **Il est interdit de les retirer.**

Les entretient des pignons dont les propriétaires ont l'usufruit sont à leur charge car ils en ont l'usage.

b) Aménagements Travaux (J-L Francart, P. Boucard, C. Vasseur, C. Coudrain)

Le devis auprès du remplacement de la Société Denoux, soit la société Calice, a doublé son devis. Le montant initiale réalisé par Denoux est donc à revoir et a minima à négocier avec la société Calice.

Il faut relancer une prospection pour la fin des travaux.

Terrain de jeux : la prospection est toujours en cours. Le terrain de jeux sera vraiment consacré au tout petit.

Rétrocession Voiries & Urbanisme (C. Coudrain, J-L Francart)

Un retour a été fait auprès du notaire suite aux différents échanges. Il a été indiqué les erreurs et anomalies en précisant que la liste présentée par l'ASLRB n'est pas exhaustive et que ces informations ne se substituent pas aux périmètres et actions de la mairie et du notaire. Ceux-ci illustrent les manquements identifiés.

c) **Journal (C. Coudrain, Bureau ASLRB)**

RAS

d) **Informatiques/TV** (L. Pasteau, J-L. Francart, M. Nozières)

PC de bureautique de la trésorière : Changement de la RAM afin de disposer d'une configuration plus adaptée. La prochaine action, avant un changement potentiel, porte sur le changement du disque dur en passant sur un SSD. Le conseil prend l'action mais celle-ci sera réalisée après l'AG 2022 (la priorité actuelle du conseil)

e) **Fibre Optique** (L. Pasteau, Ph. Boucard, J-L. Francart, C. Coudrain)

Voir le début de la réunion avec l'intervention de Sébastien Nozière.

Le conseil rappelle qu'il existe une convention en cours et une « dorsale » Orange. La mairie ne doit pas intervenir sur ce point.

f) **Animations** (Pascal De Vries, P. Siguier, C. Vasseur, F. Guimonet, Sanchez O.)

Pot à faire pour les nouveaux.

L'AG 2022 est planifiée pour le **11 avril 2022** en comité restreint du Conseil Syndical afin de comptabiliser les formulaires retournés et ainsi établir le PV de l'AG 2022 de l'ASLRB.

La fête des 50 ans du Bief : Celle-ci est toujours d'actualité mais elle sera repoussée. Organisation à voir.

8. **Questions et informations diverses**

Jours et fréquence de collecte des déchets changent à partir du 4 avril dont la mise en place d'une collecte des déchets alimentaires.



Dans le journal de Longjumeau il apparait une enquête PLU. Qui va à la réunion de PLU ? → Philippe Nozière. Et donc il sera mandaté par le conseil.

Travaux de réparation de la grille du square Satie : Action planifiée pour le mois de mars 2022.

DATE LIMITE DES VOTES – 10/04/2022 – 18 h 00

Merci de nous retourner le formulaire de vote – ce dernier est également disponible sur le site du Bief

http://www.residencedubief.com/ag_2022_712.htm

Fin de séance : 21h15

Prochaine réunion conseil le 7/04/2022 à 18h15